

Guide touristique Guide régional

Formation de chef d'entreprise 2016-2017



Faire connaître ma région, le patrimoine local Partager ma passion...

Conditions d'admission pour

accéder à la formation :

- Soit un Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S)
- Soit un Certificat d'enseignement secondaire inférieur (C.E.S.I), si 5 ans d'expérience dans le domaine touristique.

L'auditeur qui ne satisfait pas à l'une de ces conditions doit compléter un dossier d'admission et / ou présenter un examen d'entrée.

Le métier, la formation, ...

Une approche humaine du patrimoine artistique, architectural, paysager, social, industriel.

De nombreux exercices pratiques sur le terrain, des excursions, des visites commentées par des spécialistes, une initiation progressive au passionnant métier de guide.

Une expérience unique de groupe autour de formateurs passionnés par leur métier et par leurs matières.

Les pouvoirs publics wallons (Région, provinces, villes et communes) affirment régulièrement leur volonté de développer le tourisme en exploitant beaucoup mieux qu'actuellement les atouts exceptionnels que la Wallonie offre dans les domaines des loisirs, de la culture, de l'artisanat...

Une clé essentielle de ce développement réside dans la formation de vrais professionnels du guidage afin de répondre à la demande croissante des Offices du Tourisme, Syndicats d'initiatives, autocaristes, agences de voyages et organisations du pays et de l'étranger qui sont en recherche de guides pour nos belles régions.

Ton investissement

Une formation en alternance demande motivation, travail et dynamisme.

Je me destine à devenir indépendant, je dois devenir autonome, je dois donc m'engager, valoriser mon travail à l'extérieur ! Faire des démarches pour progresser et me faire connaître !

Etre disponible pour participer, en cours d'année, à un certain nombre d'activités imposées : visites, conférences, visites, travaux,...

A l'issue des 2 années de cours et de stages, un travail de fin d'études présenté devant jury donne accès au diplôme.

Qui peut suivre cette formation de chef d'entreprise ?

Le candidat doit être âgé de 18 ans

Mais aussi...

Découvrez nos programmes de conférences, nos cycles courts sur des thématiques ciblées : création de gîtes, chambres d'hôtes,...

www.centrenbw.ifapme.be



INTERESSE(E) ?

Renseignements :

Centre IFAPME de PERWEZ

Rue des Dizeaux, 6

1360 PERWEZ

081/391.500

centre.perwez@ifapme.be

centrenbw.ifapme.be

Guide touristique—guide régional

Horaire et localisation

Renseignements—Inscriptions

Prendre contact par mail ou téléphone:

manuel.wilmot@ifapme.be

081/391.500

Puis :

Se rendre sur le site concerné par la formation

Etre en possession

- de ses diplômes antérieurs.
- de sa carte d'identité.
- du montant du minerval.

Droit d'inscription :

220,-€

comprenant les syllabi et/ou photocopies, utilisation du matériel, inscription aux tests et diplôme.

Diplôme

La réussite des examens de fin de deuxième année de formation est sanctionné par un **diplôme homologué par la Communauté française** qui satisfait aux conditions **d'accès aux professions réglementées**.



Programme des cours professionnels

1ère année : 244 heures

• Histoire et institutions	22 h
• Culture artistique	42 h
• Géographie générale	08 h
• Géographie touristique	12 h
• Lecture du paysage urbain	14 h
• Lecture du paysage rural	18 h
• Traditions et folklore	16 h
• Espaces publics et Monuments	06 h
• Lecture de l'architecture	18 h
• Economie - Démographie	12 h
• Communication	14 h
• Animation de groupe	08 h
• Application pratique de guidage	32 h
• Métier de guide	22h

2ème année : 244 heures

• Histoire et institutions	16 h
• Culture artistique	24 h
• Géographie touristique	16 h
• Organisation et législation	04 h
• Lecture de l'architecture	18 h
• Histoire de l'industrialisation	12 h
• Cuisine régionale	04 h
• Spécificités régionales	30 h
• Bruxelles	30 h
• Communication	14 h
• Animation de groupe	12 h
• Application pratique de guidage	48 h
• Métier de guide	16 h

Convention de stage ou stage libre répondant à l'alternance nécessaire ...

Ce stage a pour but de permettre au stagiaire d'acquérir la maîtrise de la profession au sein d'une PME tout en suivant obligatoirement les cours organisés par le centre de formation.

Caractéristiques

Il est possible de réaliser un stage libre (non rémunéré) ou de conclure une convention de stage IFAPME (rémunérée).

La convention de stage a une durée égale à celle de la formation (2 années).

Renseignements pour une convention de stage

Sur rendez-vous avec un délégué à la tutelle (de la région du patron) :

Délégué à la tutelle

BRUXELLES	02 / 370.60.40
CHARLEROI	071 / 27.02.00
DINANT	082 / 21.38.21
HUY	085 / 27.42.42
LIEGE	04 / 229.70.70
LIBRAMONT	061 / 23.95.01
ARLON	063/ 22.48.24
MONS	065 / 39.88.40
NAMUR	081 / 71.60.60
TOURNAI	069 / 45.22.40
VERVIERS	087 / 32.40.40
WAVRE	010 / 42.02.02

Découvrez l'ensemble de nos sections en consultant:

www.centrenbw.ifapme.be

www.ifapme.be

